



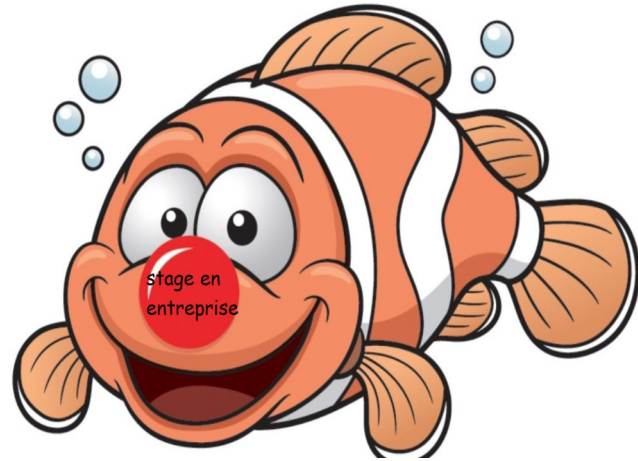
31 mars 2025

Stage en entreprise : le poisson d'avril !

Ce 1^{er} avril, l'ENCCRF organise un temps d'échange avec les inspecteurs stagiaires sur les modalités d'organisation et de mise en œuvre du stage en entreprise.

Pour CCRF FO, il serait temps que la DGCCRF se saisisse de cette date bien choisie pour mettre fin à cette plaisanterie !

En effet, les réponses apportées par notre Direction Générale tant sur les garanties déontologiques et juridiques pour accompagner nos collègues stagiaires sont nettement insuffisantes pour l'organisation d'un tel stage.



Quant aux contraintes d'organisation et financières supplémentaires engendrées par la mise en œuvre de ce stage, la Direction Générale les balaie d'un revers de main ignorant l'ensemble des difficultés qui pèseront sur nos collègues stagiaires et maîtres de stage.

A ce jour, le modèle de convention n'a toujours pas été communiqué aux organisations syndicales malgré les annonces de notre DG et de sa prétendue volonté d'un dialogue social constructif !

Malgré le raz de marée de motions venant de toutes les unités, notre Direction Générale ne change pas de CAP...

CCRF FO dénonce le mépris affiché de notre Direction Générale, tant envers les stagiaires, que de leurs maîtres de stage mais aussi des agents qui ont signé et continuent de signer massivement les motions s'opposant à la mise en place ubuesque de ce stage en entreprise ainsi que des organisations syndicales dont les alertes demeurent lettres mortes...

Ainsi, CCRF FO réaffirme sa totale opposition à la mise en place de ce stage en entreprise et soutiendra toute action de nos collègues stagiaires pour continuer à s'opposer à ce poisson d'avril de fort mauvais goût !



Construire les victoires de demain !

Syndicat national des personnels CCRF FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

Email : fo@dgccrf.finances.gouv.fr

<http://www.ccrf-force-ouvriere.fr>